L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Paraît, Rue Vieux Carré, 17 rue du Chantres
NOUVELLE-ORLÉANS
MARDI 7 AOUT, 1883

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorisent pour le continent (cabines peuvent se nourrir à la carte) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

CANADE, France, mercredi 15 août.
FRANCE, F. d'Hauteriva, mercredi, 22 août.

Prix en passage pour le Havre:
Première cabine (via bompris)...$80 et $100
Deuxième classe.....$60
Entrepont, $35, avec aménagement supérieur, nourriture et vin. Liberté et nationalités.
Fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
34 rue Carondelet

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA HAVRE, SOUTHAMPTON ET HAVANE.

Les steamships du NORTH GERMAN LLOYD reprendront leurs voyages réguliers, l'automne prochain, comme suit:

	De Brême	De la Nlle-Orléans.
Steamer Wheer,	8 sept.	Vers le —
Steamer Rehasziellern,	6 oct.	Vers le —

PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans—Chambre, $150, Entrepont, $35.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton Havre ou Brême—Chambre, $150, Entrepont, $45
De la Nouvelle Orléans à la Havane—Chambre, $35, Entrepont, $15.
Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix. 1 an, gratis.

N. B.—Notre agent pour le Texas, M. J. Waldo, à Houston, est autorisé à émettre des billets pour passage d'entrepont aux taux spéciaux:
De Brême à Galveston $38 00

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leur jour de départ et le prix du passage.
Des billets de passage de Brême, Southampton ou du Havre à la Nouvelle-Orléans sont émis par les soussignés.
Pour plus de détails s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Cie,
42 rue de l'Union.
9juin—

LIGNE ANCHOR
—DE LA—
Méditerranée à la Nlle-Orléans,
Le beau vapeur

de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée se destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de juin. Les dates de ses départs sont: de Gênes, le — de Naples, le — de Palermo, le — centrants. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.
Les importateurs feront bien de transmettre par la cabla, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.
Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
MM. FORSTALL, CLAYTON & CO
173 rue de la Commune.
16sept—

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partira: MERCREDI, 8 aout, A. MAS
Cette ligne se compose des steamships
ENDICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
LOUISIANA, Capt. Gager
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

Pour la Havane.
Paquet régulier entre la Nlle-Orléans et la Havane.
Le A.1 brick espagnol
ANA FAURA,
Capitaine YGARTUA,
est attendu incessament et partira pour la Havane le 20 juillet.
Pour fret ou passage, s'adresser à
G. CORRAL & CO.,
Agents, 57 rue Bourbon
7juillet—3eem.

MANDEVILLE et COVINGTON
Vapeur de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SERVICE D'ÉTÉ.
COMMENÇANT LE 1er MAI 1883.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue de Champs-Elysées:

	TRAINS
Lundis et Jeudis, pour Mandeville....	1 p. m.
Madisonville, Old Landing.....	
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville et Madisonville, allant jusqu'à Old Landing.....	4 p. m.

EXCURSIONS:
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing.....8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing.....7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville.....6 p. m.
Dimanche, directement pour Madisonville.....6 p. m.

RETOUR:
Laissera Madisonville lundis, mercredis, jeudis et samedis.....5 a. m
Laissera Old Landing mardis et vendredis.....6 a. m
Laissera Old Landing, Excursions du mercredi et dimanche.....3 p. m.

L'eau et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET, aller ou retour, 50 cts
Prix de l'excursion, aller et retour, 50c
Moitié pour les enfants.
Le frêt est reçu journellement à la gare de frêt du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
1 mai— W. G. COYLE, Agent, 32 rue Carondelet.

BUREAU DE PRETS,
OTTO SCHWANER,
17, ... RUE MARONNE 17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.
Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.
A partir de JUEDI, 26 juillet, les trains partiront comme suit:

DE MILNEBURG.	DE LA VILLE.
5:00 ..... a. m.	5:30 ..... a. m.
6:30 ..... a. m.	7:00 ..... a. m.
7:30 ..... a. m.	8:00 ..... a. m.
8:30 ..... a. m.	9:30 ..... a. m.
10:00 ..... a. m.	10:30 ..... a. m.
11:30 ..... a. m.	11:30 ..... a. m.
12:30 ..... p. m.	1:00 ..... p. m.
2:00 ..... p. m.	2:30 ..... p. m.
3:10 ..... p. m.	3:10 ..... p. m.

et toutes les demi-heures de 4:00 p. m. jusqu'à 9:00 p. m. Le train suivant partira à 10:00 p. m. Le dernier train quittera la Lne à 11:15 p. m.
Les trains partiront de la gare des Champs-Elysées.
Les heures sont celles de la ville.
J. T. HARAHAN Président.
13 juil—

NLLE-ORLEANS, TEXAS ET CALIFORNIE, ROUTE DU SUD
Southern Pacific Star and Crescent Route.
VOIE FERREE
—COMPOSÉE DE—
Morgan's Louisiana and Texas Railroad, G. H. & A. system, Southern Pacific Railway.

Départ:	
Nouvelle-Orléans pour Alexandrie..	7:15 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston.....	12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle Orléans	5:00 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans...	6:15 P. M.

Arrivée	
A la Nlle-Orléans d'Alexandrie.....	4:45 P. M.
A la Nlle Orléans de Houston.....	8:30 A. M.
A Houston de la Nlle-Orléans.....	6:40 A. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans....	6:50 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.
Et silver-palace sleeping car sans changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Dorés du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau; aussi des rues Magnolia et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Président.

Southern California Route.
The Texas and Pacific Railway.
NOW OPEN FOR BUSINESS.
is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.
California express leaves New Orleans from depot foot of Terpsichore St. at 12:15 noon. This train will stop only at St-Charles Vacherie, Donaldsonville and Plaquemine, between New Orleans and Baton Rouge Junction.
Pullman Palace Sleeping cars on this train from Cheneyville to San Francisco.
Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 6,30. a.m; and stops at all stations.
Through express arrives at New Orleans at depot foot of Terpsichore St. at 8:00 a. m.
Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 7 P. M.
Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.
For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Terpsichore street.
A. S. GRAHAM, Ticket Agent,
B. W. McCULLOUGH,
Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
F. CHANDLER,
General Passenger Agent, St Louis, Mo
H. M. HOXIE,
Third Vice President, St Louis, Mo.
2 déc—

Route du Sud pour la Californie
Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific
EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE, de TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.
L'express pour la Californie part de la Nouvelle-Orléans de la gare au pied de la rue Terpsichore à 12:15 de l'après-midi. Ce train s'arrête seulement à la Vacherie St-Charles, Donaldsonville et Plaquemine entre la Nouvelle-Orléans et la Jonction de Baton Rouge.
Des Chars dortoirs-Pullman sont attachés à ce train de Cheneyville à San Francisco.
Le convoi d'agrément pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans au pied de la rue Terpsichore à 6, heures 1/30 du matin et s'arrête à toutes les habitations.
L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans à la gare au pied de la rue Terpsichore à 7:30 a m.
Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 7. P. M.
Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.
Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Terpsichore.
A. S. GRAHAM,
Agent au Dépôt des Billets.
B. W. McCULLOUGH,
Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.
J. TOWNSEND,
Agent Général au Dépôt des Passagers St Louis, Mo.
H. M. HOXIE,
3e Vice-président, St Louis, Mo.
31oct—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities,
THROUGH WITHOUT CHANGE TO PENSACOLA, SAVANNAH, NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON.
IN SLEEPING COACHES
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express.....	9:22 a. m.	9:57 p.m.
Coast accomodation.....	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Fast Mail.....	9:12 p. m.	8:32 a m
Sunday Excursion.....	7:15 a. m.	9:12 a. m.

Wednesday Excursion..... 7.15 | 8.27
ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.
Ticket office, corner St Charles and Common streets. J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
From New-Orleans to Bladon Springs and return $14 55.
JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent,
J. T. HARAHAN, Superintendant,
12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A PENSACOLA, SAVANNAH, NASHVILLE LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express.....	9:22 a. m.	9:57 p. m.
Côte accomodation.....	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Malle rapide.....	9:12 p. m.	8:32 a. m.
Excursion du dimanche..	7:15 a. m.	9:12 a. m.
Excursion du mercredi.....	7:15	8:27

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Des wagons de chaises-ouis sont ajoutés au train
Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément. Prix 25 cts par voyage.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
De la Nlle-Orléans à à Bladon Springs, aller et retour $14 55.
JOHN KILKENY, assistant-agent-général
pour les passagers.
J. H. SMITH, Agent pour les billets
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE-ORLÉANS.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx	Rouen	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx	Bordeaux	3,578 Tx
Havre	3,578 Tx	Marseille	3,578 Tx
Nantes	3,578 Tx		

Le nouveau Steamship BORDEAUX partira pour le Havre vers le 1er août et) sera suivi par le steamship PARIS vers le 25 aout 1883.
Billets de passage (entrepont) de la Nouvelle-Orléans au Havre, $40,
Billets d'aller et retour (entrepont) valables pendant six mois, $65.
Ordres pour billets de passage (entrepont) du Havre à la Nouvelle-Orléans, $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Le Steamship PARIS est parti de Bordeaux le 22 juillet. Le Steamship MARSEILLE suivra, partant du Havre vers le 1er août, d'Anvers le 7 aout de Bordeaux le 12 août.
La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.
Pour acheter des billets, etc., s'adresser à
FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.
13 juil—

Photographie Artistique.
Galerie de Photographie et de bel Art
—DE—
WASHBURN
109 RUE DU CANAL - - NOUVELLE-ORLÉANS.

Le plus grand établissement au Sud. Perfection dans tous les départements. Tous les portraits connus de l'art, faits, depuis le plus petit portrait médaillon jusqu'à grandeur d'homme, à l'huile, à l'encre de Chine, au crayon et aux couleurs à l'eau.
Nous faisons une spécialité de copier et de grandir des portraits petits ou passés, et de préserver la ressemblance avec fidélité. Il sera répondu promptement par la Poste aux ordres transmis ou aux informations demandées par la malle.
Nous ne faisons que des travaux supérieurs. Nos prix sont raisonnables. Nous invitons cordialement le public à venir visiter notre galerie—visite qui n'obligera à rien.
Etabli en 1845. WASHBURN, Artiste-Photographe.
2 mai—

FRANTZ & OPITZ,
Coin des rues Royale et Bienville
Horlogers, Joaliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie et argent massif et plaqué, des Cuillers pour les dames, etc., etc
Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faite sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés ni d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—1an

PHARMACIE DUCONGE.
39 ..... RUE DE CHARTRES 39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE
SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de:
MÉDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'à généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison s'illiste des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Wilson's Dysentery Remedy. 1er sept 82—1an

CHEMINS DE FER

Grande Route de Jackson
Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de l'EST.
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
A partir de dimanche, 27 mai 1883.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVER
Express No 2, 9:15 A. M	Express No 1 7:00 A. M.
Express No 8, 5:30 P. M	Exp No 8 10:45 A. M.
Excursion du dimanche	Excursion du dimanche
No 12 ... 7:30 A. M.	No 11 ... 8:30 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours. Nos 11 et 12 le dimanche seulement.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Asst Agent Gén. des Pass
C. M. SHEAFE, Surintendant.

Great Jackson Route.
Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.
The ONLY DINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
On and after Sunday, May 27th 1883:
DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope street depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 2 9:15 A. M	Express No 1 7:00 A. M
Mail No 3 ... 5:30 P. M	Express No 3 10:45 A. M
Sunday Excursion No 12 ... 7:30 A. M.	Sunday Excursion No 11 ... 8:30 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily, Nos 11 and 12 Sunday only.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agent.
C. M. SHEAFE, Superintendent.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.
VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE
des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il n'y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.
Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Ouest.
Les trains de la côté du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, qui prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains du Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans, et de tous les points de l'Ouest.
Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à H. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Bud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE,
Agent-Général au dép. Nlle-Orléans, Lne
J. C. WALLER,
Agent-Général du départ des passagers
14fév—1an Mobile Ala.

ART. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE
E. CARRIÈRE,
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 132 rue Gravier,
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
10 mars

ETATS UNIS D'AMERIQUE,
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

CE VINGT-TROISIEME JOUR DU MOIS de Juin, en l'an de Notre seigneur mil-huit cent quatre-vingt-trois, et la cent-septième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique,
Pardevant moi, OMER VILLERE, Notaire Public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, dûment commissionné et qualifié; et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés,
Ont personnellement comparu:
M. MICHEL MUSSON, Président, et M. ESPY W. H. WILLIAMS, Secrétaire, du BENEFICIAL MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, une corporation dûment organisée d'après les lois de cet Etat, selon acte d'incorporation passé pardevant moi, Notaire, le 10 Mars 1880, lesquels comparants, dans leurs susdites capacités officielles, ont chacun déclaré que, en vertu des dispositions contenues dans la Charte de la dite Association, et d'une résolution de son Conseil de Direction, adoptée à tenir assemblée du 16 mai 1883, une assemblée générale des souscripteurs à la dite corporation fut convoquée à son bureau, Vieille Banque des Citoyens, coin Royale et Bourbon, dans le but de discuter et de prendre en considération des additions et altérations au dit acte d'incorporation de la dite Association; Que la dite assemblée fut tenue conformément à la dite convocation et après les délais et notifications requis par la loi, au bureau de la dite Association, ce vingt-troisième jour du mois de Juin 1883, de midi à deux heures P. M., et qu'à la dite assemblée, les souscripteurs présents, ou représentés, ont unanimement voté pour les additions et altérations suivantes à l'acte d'incorporation du dit MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, et les ont adoptées ainsi qu'il suit:

ARTICLE II.

Section 8.—Il sera laissé à l'option des souscripteurs de faire ou de ne pas faire le dépôt de dix pour cent requis par la section 2 de cet article.
Section 9.—Tout souscripteur devra opter au moment de souscrire; mais celui qui se sera décidé à ne pas faire le dépôt de dit pour cent à ce moment, aura le droit de le faire à n'importe quelle époque subséquente, pendant le terme de la police, et alors aura droit, pour le bénéfice du mineur, aux intérêts, du jour du paiement au jour fixé dans la police, ou au jour du décès de l'assuré avant cette époque, quand le dépôt original sera remboursé conformément à la section 4 de cet article.
Dans quelque temps que le dépôt soit fait, le taux des primes sera réglé au taux spécifié dans la formule contenu dans la section 2 de cet article, sujet à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.
Section 10.—Quand on ne fera pas le dépôt de dix pour cent, les primes sur le montant de la police seront aux taux suivants, par $1000, payables annuellement d'avance; sujets à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.
TABLE C.—Primes annuelles, payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000	Les polices pour des sommes au dessous de $1000 à des primes dans les mêmes proportions.
0 à 1	32.27	11 à 12	87.10	
1 à 2	33.08	12 à 13	98.78	
2 à 3	34.74	13 à 14	113.72	
3 à 4	40.18	14 à 15	132.75	
4 à 5	43.76	15 à 16	158.21	
5 à 6	47.70	16 à 17	193.87	
6 à 7	52.12	17 à 18	247.94	
7 à 8	57.10	18 à 19		
8 à 9	62.91	19 à 20		
9 à 10	69.62	20 à 21		
10 à 11	77.59			

Section 11.—Quand une contre-assurance sera désirée et effectuée, sous un contrat spécial pour garantir au cas de décès du mineur, le remboursement au souscripteur, du montant exact des primes, sans intérêt, qui auront été payées du jour de souscription au jour du décès, ainsi qu'il est établi en la section 3 de cet article, le taux des primes sera des polices de $1000, payables annuellement d'avance, seront comme suit, sujets à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.
TABLE B.—Primes annuelles, payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent a été fait. REMBOURSEMENT des primes sans intérêt, au cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000	Les polices pour des sommes au dessous de $1000 à des primes proportionnellement plus élevées.
0 à 1	32.0	11 à 12	90.83	
1 à 2	33.24	12 à 13	91.87	
2 à 3	35.11	13 à 14	105.69	
3 à 4	37.07	14 à 15	123.42	
4 à 5	40.38	15 à 16	146.99	
5 à 6	43.73	16 à 17	176.91	
6 à 7	47.80	17 à 18	229.34	
7 à 8	52.42	18 à 19	311.41	
8 à 9	57.89	19 à 20	476.24	
9 à 10	64.18	20 à 21	966.09	
10 à 11	71.85			

TABLE D.—Primes annuelles payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait. REMBOURSEMENT des primes sans intérêt, au cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000	Les polices pour des sommes au dessous de $1000 à des primes proportionnellement plus élevées.
0 à 1	30.59	11 à 12	92.14	
1 à 2	30.93	12 à 13	101.31	
2 à 3	31.25	13 à 14	110.84	
3 à 4	34.74	14 à 15	134.96	
4 à 5	38.11	15 à 16	164.79	
5 à 6	51.95	16 à 17	200.44	
6 à 7	56.39	17 à 18	253.19	
7 à 8	61.44	18 à 19		
8 à 9	67.44	19 à 20		
9 à 10	74.28	20 à 21		
10 à 11	82.37			

Section 12.—Que la section 3 de cet article sera ainsi amendée qu'il suit: Le dépôt de dix pour cent et les primes annuelles restantes, porteront intérêt à quatre pour cent (4 0/0) par an, compté de la date du paiement jusqu'à la date de la police ou jusqu'à la mort de l'assuré, avant cette époque.
Section 13.—Que la clause conditionnelle dans la section 5 de cet article savoir: "Les fractions au dessous et jusqu'à cinquante piastres ne seront pas comptées dans les polices de mineurs; étendues et les fractions au dessus de cinquante piastres y seront comptées pour cent piastres" se appliquera qu'aux polices réduites ainsi d'après l'alinéa "a" et non aux polices déposées dans des conditions d'après l'alinéa "b".
Section 14.—Que l'alinéa "b" de la section 5 de cet article sera à l'avenir comme suit: une police déposée pourra aussi pour le montant réduit d'après des primes payées sur la police déposée payable au mineur à l'époque fixée dans la police, quand il en aura atteint vingt-un ans; ou, en cas de contre-assurance payable au souscripteur sur cas subsistant sur prémisses du décès du mineur soit avant cette époque.
Et les dits comparants, dans leurs susdites capacités respectives de Président et Secrétaire ont déclaré que par les présentes au nom des souscripteurs du dit MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, et d'une résolution de son Conseil de Direction, adoptée à tenir assemblée du 16 mai 1883, une assemblée générale des souscripteurs à la dite corporation fut convoquée à son bureau, Vieille Banque des Citoyens, coin Royale et Bourbon, dans le but de discuter et de prendre en considération des additions et altérations au dit acte d'incorporation de la dite Association; Que la dite assemblée fut tenue conformément à la dite convocation et après les délais et notifications requis par la loi, au bureau de la dite Association, ce vingt-troisième jour du mois de Juin 1883, de midi à deux heures P. M., et qu'à la dite assemblée, les souscripteurs présents, ou représentés, ont unanimement voté pour les additions et altérations suivantes à l'acte d'incorporation du dit MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, et les ont adoptées ainsi qu'il suit:

ARTICLE II.

Section 8.—Il sera laissé à l'option des souscripteurs de faire ou de ne pas faire le dépôt de dix pour cent requis par la section 2 de cet article.
Section 9.—Tout souscripteur devra opter au moment de souscrire; mais celui qui se sera décidé à ne pas faire le dépôt de dit pour cent à ce moment, aura le droit de le faire à n'importe quelle époque subséquente, pendant le terme de la police, et alors aura droit, pour le bénéfice du mineur, aux intérêts, du jour du paiement au jour fixé dans la police, ou au jour du décès de l'assuré avant cette époque, quand le dépôt original sera remboursé conformément à la section 4 de cet article.
Dans quelque temps que le dépôt soit fait, le taux des primes sera réglé au taux spécifié dans la formule contenu dans la section 2 de cet article, sujet à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les taux du dit sommaire.
Section 10.—Quand on ne fera pas le dépôt de dix pour cent, les primes sur le montant de la police seront aux taux suivants, par $1000, payables annuellement d'avance; sujets à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.
TABLE C.—Primes annuelles, payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait—Primes NON remboursées en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000	Les polices pour des sommes au dessous de $1000 à des primes proportionnellement plus élevées.
0 à 1	32.27	11 à 12	87.10	
1 à 2	33.08	12 à 13	98.78	
2 à 3	34.74	13 à 14	113.72	
3 à 4	40.18	14 à 15	132.75	
4 à 5	43.76	15 à 16	158.21	
5 à 6	47.70	16 à 17	193.87	
6 à 7	52.12	17 à 18	247.94	
7 à 8	57.10	18 à 19		
8 à 9	62.91	19 à 20		
9 à 10	69.62	20 à 21		
10 à 11	77.59			

Section 11.—Quand une contre-assurance sera désirée et effectuée, sous un contrat spécial pour garantir au cas de décès du mineur, le remboursement au souscripteur, du montant exact des primes, sans intérêt, qui auront été payées du jour de souscription au jour du décès, ainsi qu'il est établi en la section 3 de cet article, le taux des primes sera des polices de $1000, payables annuellement d'avance, seront comme suit, sujets à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.
TABLE B.—Primes annuelles, payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent a été fait. REMBOURSEMENT des primes sans intérêt, au cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000	Les polices pour des sommes au dessous de $1000 à des primes proportionnellement plus élevées.
0 à 1	32.0	11 à 12	90.83	
1 à 2	33.24	12 à 13	91.87	
2 à 3	35.11	13 à 14	105.69	
3 à 4	37.07	14 à 15	123.42	
4 à 5	40.38	15 à 16	146.99	
5 à 6	43.73	16 à 17	176.91	
6 à 7	47.80	17 à 18	229.34	
7 à 8	52.42	18 à 19	311.41	
8 à 9	57.89	19 à 20	476.24	
9 à 10	64.18	20 à 21	966.09	
10 à 11	71.85			

TABLE D.—Primes annuelles payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait. REMBOURSEMENT des primes sans intérêt, au cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000	Les polices pour des sommes au dessous de $1000 à des primes proportionnellement plus élevées.
0 à 1	30.59	11 à 12	92.14	
1 à 2	30.93	12 à 13	101.31	
2 à 3	31.25	13 à 14	110.84	
3 à 4	34.74	14 à 15	134.96	
4 à 5	38.11	15 à 16	164.79	
5 à 6	51.95	16 à 17	200.44	
6 à 7	56.39	17 à 18	253.19	
7 à 8	61.44	18 à 19		
8 à 9	67.44	19 à 20		
9 à 10	74.28	20 à 21		
10 à 11	82.37			

Section 12.—Que la section 3 de cet article sera ainsi amendée qu'il suit: Le dépôt de dix pour cent et les primes annuelles restantes, porteront intérêt à quatre pour cent (4 0/0) par an, compté de la date du paiement jusqu'à la date de la police ou jusqu'à la mort de l'assuré, avant cette époque.
Section 13.—Que la clause conditionnelle dans la section 5 de cet article savoir